

Formation Entreprise EMBALLAGE ET DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Des fondamentaux à la prédiction !

La maîtrise de la durée de conservation des produits alimentaires (ou cosmétiques) relève d'abord d'**enjeux sanitaires et environnementaux**. Mais au-delà des **obligations réglementaires**, l'emballage joue également un **rôle essentiel dans le maintien de la qualité des produits** et incidemment dans la **lutte contre le gaspillage**. Prédiction et optimisation de l'emballage sont essentielles pour maîtriser la durée de vie des produits alimentaires (ou cosmétiques).

PUBLIC

La formation s'adresse à des **techniciens de laboratoire, ingénieurs R&D, ingénieurs packaging dans l'agroalimentaire et la cosmétique**.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le parcours de formation combine des apports théoriques et leur mise en pratique :

- Supports de cours
- Cas d'étude avec calcul de durée de vie
- Utilisation des fiches techniques de l'entreprise (emballage et produit), le cas échéant

CONTENU DE LA FORMATION

Définitions de la durée de vie d'un produit et aspects réglementaires associés :

Facteurs influençant la durée de conservation (caractéristiques du produit, de l'emballage, de l'environnement). **Choix des paramètres-clés pour établir un test de vieillissement accéléré**.

Prédiction de la durée de conservation de produits emballés

- Mesures de la perméabilité aux gaz de l'emballage
- Calcul de la durée de vie du produit à l'aide d'outils simples de prédiction

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure :

- d'établir la durée de vie d'un produit à partir des propriétés barrière de l'emballage
- de concevoir un test de vieillissement accéléré adapté au produit et à l'emballage
- de créer et de manipuler des outils simples de prédiction



Tarif : 367€ HT (incluant les repas et pause)

Effectif : 12 personnes

Lieu : À l'Institut Agro Dijon ou en Entreprise

Encadrant pédagogique et intervenant

Thomas Karbowskiak, Professeur à l'Institut Agro Dijon



A l'issue du parcours les stagiaires évaluent la formation via un questionnaire en ligne. Une attestation individuelle de suivi de formation est délivrée à l'issue du parcours.

1 JOURNÉE EN PRÉSENTIEL

DATES A VENIR
INSCRIPTION JUSQU'AU X

En application de l'article 261-4-4 du Code général des impôts, les différents tarifs sont exonérés de TVA.

Offre détaillée sur
notre catalogue



Valérie BERTHELOT

Assistante module formation
continue

valerie.berthelot@institut-agro.fr
03 80 77 26 89

CONTACTS



Philippe CAYOT
Référént Handicap

philippe.cayot@agrosupdijon.fr
03 80 77 40 31